

LIGUE FLANDRE ARTOIS DE KARATE ET DES DISCIPLINES ASSOCIEES

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Procès verbal de la séance du 18 JUIN 2016 à 09 H 15.

Suite à la convocation du 27 mai 2016 adressées aux clubs de la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées, l'Assemblée Générale Elective s'est déroulée au Centre Sportif Pierre Carous – Rue des Glacis à VALENCIENNES (59300).

Ordre du jour :

- 1° - Vérification des licences et représentativité des clubs.
- 2° - Election du Comité Directeur de la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées.
- 3° - Election du Président de la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées.
- 4° - Election des représentants des clubs aux Assemblées Générales Nationales de la Fédération Française de Karaté et des Disciplines Associées - Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées.
- 5° - Questions diverses.

1° - VERIFICATION DES LICENCES ET DES EMARGEMENTS DES MEMBRES PARTICIPANTS (de 8 H 15 à 9 H 15) :

Il a été comptabilisé sur la feuille d'émargement :

Pour la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées :

86 Présidents de clubs présents ou représentés par leurs mandataires.

Totalisant 227 voix

Monsieur Bruno BAUSSART – Président sortant de la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées ouvre la séance à 09 h 15.

Avant de procéder aux élections, il explique aux membres présents le bon déroulement de celles-ci.

Il explique ainsi à l'Assemblée que les représentants des clubs ont reçu, après signature sur la feuille d'émargements et en fonction de leurs voix, UNE enveloppe contenant :

- Les listes des candidats se présentant pour siéger au sein du Comité Directeur de la Ligue.
- Les listes des candidats se présentant comme Grands Electeurs.
- Les bulletins OUI et NON, pour l'élection du Président.

Par ailleurs, il indique à l'Assemblée qu'ils sont invités à voter pour les personnes ayant fait acte de candidatures à savoir :

- 12 pour le Comité Directeur de la Ligue.
- 6 pour les représentants des clubs à siéger aux Assemblées Générales Nationales de la Fédération Française de Karaté et des Disciplines Associées (3 Titulaires – 3 Suppléants).

En outre, il rappelle que conformément à l'article 3 des statuts de la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées, « *Les représentants des associations disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licenciés qu'ils représentent selon le barème suivant :*

- *De 1 à 19 membres licenciés : 1 voix.*
- *De 20 membres licenciés à 49 : 1 voix supplémentaire.*
- *De 50 à 499 membres licenciés : 1 voix supplémentaire par 50 ou fraction de 50.*
- *De 500 à 999 membres licenciés : 1 voix supplémentaire par 100 ou fraction de 100.*
- *Au-delà de 1 000 membres licenciés : 1 voix supplémentaire par 500 ou fraction de 500.*

Le nombre de voix pris en compte est celui arrêté par le Fédération à l'issue de la saison sportive précédente ».

2 - ELECTION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE FLANDRE ARTOIS DE KARATE ET DES DISCIPLINES ASSOCIEES :

Après ces explications, il présente les candidats listés et invite l'Assemblée à venir aux urnes afin de voter dans un premier temps, pour la liste des candidats désireux de siéger au sein du Comité Directeur de la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées.

2/5

Ligue Flandre Artois

RESULTAT DU VOTE :

Suffrages exprimés : 227 voix

Majorité Absolue (la moitié + 1) : 114 voix

Sont élus, pour siéger au sein du Comité Directeur de la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées :

CANDIDATS	SUFFRAGES EXPRIMES	SUFFRAGES OBTENUS	MAJORITE + 1	COMMENTAIRES
DELSAUT Elisabeth	227	219	96,48 %	Elue
FLINOIS Pierre	227	223	98,24 %	Elu
HERNANDEZ José	227	224	98,68 %	Elu
KHEZAMI Mustapha	227	224	98,68 %	Elu
LAMARQUE Georges	227	227	100 %	Elu
LAVAINÉ Franck	227	225	99,12 %	Elu
LEBLOND Fabienne	227	222	97,80 %	Elue
LEGRAND Jean-Claude	227	227	100 %	Elu
PLUMECOCQ Christine	227	224	98,68 %	Elue
RUQUOIS Pascal	227	220	96,92 %	Elu
WILLAUME Pascal	227	225	99,12 %	Elu
YOUNG Marceline	227	227	100 %	Elue

A l'issue de l'annonce de l'élection des membres du nouveau Comité Directeur de la Ligue, les élus se retirent pour déterminer et présenter à l'Assemblée le ou les candidats au poste de Président de la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées.

3 - ELECTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE FLANDRE ARTOIS DE KARATE ET DES DISCIPLINES ASSOCIEES :

Après délibération hors Assemblée, le Comité Directeur de la Ligue propose à l'Assemblée Monsieur José HERNANDEZ au poste de Président.

L'Assemblée est une nouvelle fois invitée à passer aux urnes pour élire le Président, à l'aide des bulletins « OUI » ou « NON ».

RESULTAT DU VOTE :

Suffrages exprimés : 227 voix

Majorité Absolue (la moitié + 1) : 114 voix

OUI : 205 voix, représentant : 90,31 %.

NON : 22 voix

3/5

Ligue Flandre Artois

Monsieur José HERNANDEZ est élu avec 205 voix (soit environ 90,31 %) Président de la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées.

Monsieur Bruno BAUSSART – Président sortant de la Ligue félicite Monsieur José HERNANDEZ pour son élection au poste de Président de la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées.

4 - ELECTION DES REPRESENTANTS DES CLUBS AUX ASSEMBLEES GENERALES NATIONALES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE KARATE ET DES DISCIPLINES ASSOCIEES:

Après cette élection, Monsieur Bruno BAUSSART invite l'Assemblée à se présenter à nouveau aux urnes dans le but de voter pour les candidats se présentant comme Grands Electeurs de la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées. Ceux-ci représenteront la Ligue lors des Assemblées Générales de la Fédération Française de Karaté et des Disciplines Associées.

Il porte l'accent sur cette liste qui comprend :

- 3 candidats titulaires.
- 3 candidats suppléants.

RESULTAT DU VOTE :

Suffrages exprimés : 227 voix

Majorité Absolue (la moitié + 1) : 114 voix

Sont élus Grands Electeurs de la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées :

CANDIDATS	SUFFRAGES EXPRIMES	SUFFRAGES OBTENUS	MAJORITE + 1	COMMENTAIRES
<u>TITULAIRE :</u> BAUSSART Bruno	227	221	97,36 %	Elu
<u>SUPPLEANT :</u> BANASZEWSKI Marc				
<u>TITULAIRE :</u> FLINOIS Pierre	227	221	97,36 %	Elu
<u>SUPPLEANT :</u> YOUNG Richard				
<u>TITULAIRE :</u> LOPEZ Manuel	227	227	100 %	Elu
<u>SUPPLEANT :</u> DELESCLUSE Georges				

Après ces élections Monsieur Bruno BAUSSART – Président sortant de la Ligue remercie l'Assemblée et passe au dernier point de l'ordre du jour, les « Questions Diverses ».

5 - QUESTIONS DIVERSES :

AUCUNES QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'Assemblée, **le président clos l'Assemblée Générale Elective de la Ligue Flandre Artois de Karaté et des Disciplines Associées à 10 H 30.**

Le Président sortant,

Le président Elu,

B.BAUSSART

J. HERNANDEZ.